

N° 4
25/03/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 053-215300617-20250325-4_25032025-DE

S²LO

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 mars 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERULT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Avenant au règlement du lotissement Les Chênes Verts

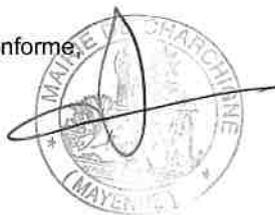
Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'ajouter un avenant au règlement du lotissement des Chênes Verts afin de garantir la construction de maison d'habitation et d'éviter que des terrains restent nus après leur achat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ❖ D'ajouter un avenant au compromis sur les ventes des parcelles du lotissement Les Chênes Verts avec intégration d'une condition d'obtention du permis de construire dans les 2 ans de la signature de l'acte et l'achèvement des travaux dans les 4 ans.
- ❖ De charger Monsieur le Maire des démarches correspondantes.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Stéphane RIOULT-LERICHE,

La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,